

APPUI AUX JEUNES FILLES
ORPHELINES
"AJEFO-DUFASHE ABARI"
Secteur : Gitega
Commune : Nyarugenge
B.P. 3632 KIGALI

J.S.D

Admise

Kigali, le 11/09/1997

Vu
28/11/97

SK

A traiter par	
Date entrée :	24/9/97
N° Classement :	222/97

A.J.
your point of view
on this project
24-9-97

Monsieur le Ministre de la
Jeunesse et des Mouvements
Associatifs
KIGALI

Objet : Demande de financement.

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, le génocide et les massacres d'avril 1994 ont causé beaucoup de problèmes sociaux à la société rwandaise dont les jeunes filles orphelines qui n'ont pas eu la chance de commencer ou/et de continuer les études suite au manque d'appui financier assuré auparavant par leurs propres parents.

L'Association "Appui aux jeunes filles orphelines/AJEFO-DUFASHE ABARI", a été créée dans le même ordre d'idée pour l'encadrement et la promotion socio-économique de la jeune fille orpheline.

Par la présente nous vous transmettons notre projet "Atelier de couture "AJEFO-DUFASHE ABARI", pour vous demander de bien vouloir nous accorder un appui technique (financier ou matériel).

En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour l'Association
"AJEFO-DUFASHE ABARI"

Thérèse MUKERABIRORI

A.J.E.F.O.
Centre de Formation Professionnelle
B.P. 3632
KIGALI, Rwanda

La Présidente

REPUBLIQUE DU RWANDA
PREFECTURE DE KIGALI-VILLE
COMMUNE NYARUGENGE
SECTEUR GITEGA

**PROJET D'ATELIER DE COUTURE
POUR L'ENCADREMENT DES JEUNES
FILLES**

"DUFASHE ABARI "

Juillet 1997

PROJET D'ATELIER DE COUTURE POUR L'ENCADREMENT DES JEUNES FILLES

"DUFASHE - ABARI"

LOCALISATION : Secteur GITEGA / KIGALI

BENEFICIAIRES : Groupe Vulnérable : Filles Orphelines + Jeunes Femmes Veuves

AGENCE D'EXECUTION : AJEFO " DUFASHE ABARI "

BREVE DESCRIPTION DU PROJET :

L' Association AJEFO reconnaît que tout enfant a le droit à un niveau de vie suffisant à son développement physique, mental, spirituel, moral et social. Partant de ce principe de base de considérer en priorité l'intérêt supérieur de l'enfant, l'Association a eu l'idée d'organiser un Atelier de couture pour améliorer les conditions de vie et de travail des filles orphelines d'abord et ensuite des femmes veuves (moins de 25 ans).

SITUATION ACTUELLE ET JUSTIFICATION DU PROJET

Le RWANDA étant un des 21 pays plus pauvres du monde , cette situation se répercute aussi au niveau de l'enseignement dont le taux de scolarisation est un des plus bas .

Le drame de 1994 est venu encore compliquer les choses , les infrastructures scolaires ont été détruites, le personnel enseignant décimé. C'est dans ce contexte très difficile que l'Association " DUFASHE - ABARI " a vu le jour . Elle focalise surtout son attention sur une catégorie très vulnérable qui est les filles et les jeunes femmes veuves abandonnées à elles mêmes.

Cette association a commencé cette année 1997 avec 25 jeunes filles adolescentes dont le niveau varie entre celles qui avaient débuté à peine l'école primaire et quelques rares qui étaient à l'école secondaire.

C'est donc cette situation très précaire qui nous a poussé à partager le souci de ces jeunes personnes oubliées et surtout de tenter de trouver des solutions ensemble à leurs problèmes vitaux et d'assurer leur subsistance et leur bien - être social par l' enseignement d'un métier, de l'écriture et de la lecture.

Ainsi dans ce cadre de recherche de l'épanouissement intégral de la personne, des notions de droits de l'enfant et de la famille seront expliqués aux membres de l'association.

Des notions de l'éducation pour la paix seront données parce que selon la culture rwandaise, la fille , femme de demain constitue le fondement ou le pilier de la société rwandaise.

Si l'on parvient à inculquer cette éthique de paix chez la future maman rwandaise, ce sera un grand pas dans la résolution nos conflits indémiques qui ont déchiré le tissu social rwandais.

OBJECTIFS.

- Apprendre aux filles orphelines et aux femmes veuves illettrées de l'Association à écrire et à lire;
- Initier aux filles orphelines et femmes veuves à un petit métier de couture , de broderie et de tricoterie;
- Les former à des petits projets générateurs de revenu par la commercialisation des produits de l'atelier;
- Faciliter l'intégration sociale des membres de l'Association dans la communauté (Associations féminines, ateliers des quartiers, etc...).

ETUDE DU MARCHE

Après un sondage mené chez les tailleurs et les couturières dans la ville de Kigali, au marché central, dans les différents marchés des secteurs, dans les ateliers des quartiers, il ressort que la demande dans ce domaine reste forte.

Le marché n'est couvert qu'à 60% et qu'une main d'oeuvre qualifiée peut toujours se caser très facilement et gagner sa vie grâce à ses produits de couture.

Il est aussi bien connu que les femmes constituent le cible privilégié dans la consommation des produits de couture et qu'un même temps elles représentent 70% de la population rwandaise après les événements tragiques de 94.

RESULTATS

L'association compte ouvrir un compte bancaire pour les filles en formation pour que chacune soit amenée à faire des économies qui peuvent permettre à l'avenir de s'acheter une machine à coudre à la fin de la période de formation. Ce compte sera alimenté par les pourcentages provenant des articles confectionnés pendant la durée de formation, d'autres fonds d'aide, ou ceux provenant des articles vendus lors des expositions éventuelles organisées dans la préfecture de Kigali.

Des commandes effectuées par l'atelier pourraient aussi renflouer la caisse et faciliter le démarrage de toutes les filles après formation.

MODALITES D'EXECUTION DE CET ENCADREMENT

Pour mener à bien cette action d'encadrement l'association dispose d'un personnel capable, jouissant d'une formation technique solide et d'une logique expérience dans ce domaine.

Il y a 5 qui sont permanentes à l'atelier et 10 finalistes de l'atelier qui ont accepté de prêter main forte à l'association.

Elles ont demandé dans le cadre de la promotion des activités de l'atelier à offrir leurs prestations gratuitement durant une année.

L'association a aussi une promesse de 4 qui vont intervenir dans des délais qui seront déterminés mais à temps partiel.

L'association a pris aussi des dispositions pour que les élèves en formation puissent effectuer des stages dans différents ateliers pendant une période de 2 mois pour se familiariser avec les réalités et les problèmes du terrain. Ce sera une véritable rotation dans les ateliers de la place. Les ateliers aussi profitent de cette main d'oeuvre pendant cette période et les élèves stagiaires améliorent leur savoir faire.

Cela aussi a un double avantage parce que c'est façon de faire la publicité de notre atelier et de permettre un cadre d'échange des expériences.

Cette stratégie pourra aider aussi à trouver des places où se caser après formation.

BUDGET ET COUT DU PROJET.

QUANTITE	DESIGNATION	PRIX UN.	PRIX TOTAL
10	Machine à coudre	55.000Frw	550.000Frw
1	Surgiteuse	300.000Frw	300.000Frw
2	Ballons de tissus à coudre	150.000Frw	300.000Frw
2	Ballons de tissus à broder	150.000Frw	300.000Frw
1	Armoire	70.000Frw	70.000Frw
10	Chaises	15.000Frw	150.000Frw
2	Tables pour découpage	30.000Frw	60.000Frw
1	Table pour repassage	20.000Frw	20.000Frw
10	Grands ciseaux	5.000Frw	50.000Frw
2	Etagères	45.000Frw	90.000Frw
	TOTAL PARTIEL:		1.890.000FRW
	Location de maison en 12 mois	50.000Frw	600.000Frw
	Prime pour encadreurs(4) de formation (12 mois)	20.000Frw	960.000Frw
	TOTAL GENERAL :		3.450.000Frw (US\$ 11.311)

LES RESSOURCES DE L'ATELIER

a) LES EQUIPEMENTS DE L'ATELIER

	PRIX UN.	PRIX TOTAL
1.Machines ordinaires(5)	55.000Frw	275.000Frw
2.Machines électriques(2)	150.000Frw	300.000Frw
3.Table (2)	15.000Frw	30.000Frw
4.Chaises (10)	10.000Frw	100.000Frw
5.Etagère (1)	20.000Frw	20.000Frw
6.Grande armoire (1)	80.000Frw	80.000Frw
TOTAL		805.000FRW

.Cette armoire a été achetée mais problème de transport pour le faire arriver à l'atelier.

.Cette valeur des équipements constitue les frais de participation de l'atelier.

b) LES RESSOURCES HUMAINES

Il y a 5 personnes qui encadrent qui sont toujours permanentes dont la représentante de l'association et 4 autres ayant suivi la formation dans l'atelier.

Deux formatrices en coupe-couture et 2 formateurs en cours généraux(1 formatrice et 1 formateur disponibles prochainement).

A côté des cours techniques, l'atelier a l'intention dans l'avenir de donner une formation solide en inscrivant sur son programme d'autres disciplines(Calcul, Français, Education civique, Education à la paix, Techniques culinaires, Puériculture).

RISQUES.

Si le financement n'est pas trouvé dans un prochain avenir, l'Atelier ne pourra pas respecter son calendrier et sera obligé de se contenter du peu qu'il dispose et continuer à tourner au ralenti.

La demande est très forte et les moyens peu disponibles. Mais cette contrainte de manque de ressources financières sera écartée s'il y a un bailleur qui daigne intervenir pour venir en aide à ce groupe vulnérable, ayant été victime de la tragédie qui s'est abattue sur le Rwanda en 1994.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL.

**Ce projet pourra permettre de subvenir aux besoins physiques élémentaires immédiats des personnes victimes de la violence (filles orphelines et femmes veuves)
Il répondra aussi aux besoins psychosociaux grâce à cet encadrement gratuit par l'Association.**

Les membres ayant terminé pourront s'implanter dans les quartiers avoisinants où ils peuvent initier d'autres filles qui travaillent avec elles dans les petits Ateliers ou qui vivent avec elles à domicile.

Ce projet pourra, avec le temps, avoir d'autres relais et servir de centre de rayonnement dans le milieu.

SUIVI ET EVALUATION

Le statut prévoit que toute personne ayant bénéficié de l'instruction d'un métier reste membre de l'association si elle le désire.

C'est pourquoi après intégration dans la communauté ou dans d'autres ateliers, on restera toujours en contact avec l'association.

L'association compte organiser un comptoir de vente des produits de couture, de broderie ou de tricoterie de différents membres ce qui crée un cadre de rencontre et d'échange.

Il est aussi prévu qu'il y ait un établissement de registre pour suivre régulièrement les actions des membres. Ces différentes interactions parmi les membres de groupe pourront être un leitmotiv dans l'entretien des liens et à déterminer aussi les types de conseils à prodiguer à chaque cas.

Un comité de supervision sera mis en place pour planifier, évaluer et réguler les actions de l'association. Ces actions de suivi et d'évaluation viseront surtout à améliorer ses prestations quantitativement et qualitativement.

Un fiche de suivi sera établi pour chaque membre de l'association pour constater les points faibles et les points de chacun et faciliter l'amélioration par la correction.